

FICHE de RENSEIGNEMENTS et D'URGENCE Année 2023-2024

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles pour chaque année scolaire. Il sera apporté à chaque sortie scolaire par l'enseignant de la classe.
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière scolaire.

ÉLÈVE

Nom : _____ Prénom : _____ Niveau : _____
Date de naissance : _____ Lieu : _____ (département : _____)

Résidence principale de l'enfant : chez les responsables légaux qui vivent ensemble
 garde alternée 1sem/1sem garde classique chez responsable ____ (précisez)
 autre (précisez) : _____

COORDONNEES DES PARENTS ou du représentant légal En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant le maximum de numéros de téléphone.
Le numéro de Sécurité sociale du titulaire de l'assurance est demandé sur le formulaire de déclaration d'accident scolaire, c'est pourquoi il est demandé dans les coordonnées des responsables légaux.

RESPONSABLE LÉGAL 1

Lien avec l'élève : mère père tuteur autre
Nom Prénom : _____
Adresse : _____
@ courriel : _____
tél domicile : _____
tél portable : _____
tél professionnel : _____
N° Sécurité sociale : _____
Profession : _____
Lieu de travail : _____

J'accepte que l'école communique mes coordonnées à l'Amicale de parents d'élèves et aux parents d'élèves délégués (si aucune case cochée, accord par défaut) OUI NON

RESPONSABLE LÉGAL 2

Lien avec l'élève : mère père tuteur autre
Nom Prénom : _____
Adresse : _____
@ courriel : _____
tél domicile : _____
tél portable : _____
tél professionnel : _____
N° Sécurité sociale : _____
Profession : _____
Lieu de travail : _____

J'accepte que l'école communique mes coordonnées à l'Amicale de parents d'élèves et aux parents d'élèves délégués (si aucune case cochée, accord par défaut) OUI NON

ASSURANCE SCOLAIRE DE L'ENFANT Une assurance responsabilité civile et individuelle accidents corporels est obligatoire pour les activités facultatives (dépassant les horaires habituels de la classe). Elle est fortement conseillée pour les activités scolaires obligatoires

Merci de nous fournir copie de l'attestation.	responsabilité civile (responsable d'un accident)	individuelle accidents corporels (victime d'un accident)
Compagnie d'assurance (Nom + adresse)		<input type="checkbox"/> même compagnie responsabilité civile <input type="checkbox"/> autre compagnie :
Numéro de police d'assurance		
Date de validité indiquée sur l'attestation d'assurance fournie à l'école		

SANTE

MEDECIN traitant NOM : _____ n° de téléphone : _____

Pour chaque vaccin obligatoire, nous indiquons la date de l'injection (ou dernier rappel) (cf carnet de santé)
(ceux marqués d'une * sont obligatoires seulement pour les enfants nés après le 01/01/2018)

Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite Coqueluche*
Pneumocoque* Rougeole-Oreillons-Rubéole*
Haemophilus influenzae b* Hépatite B*
Méningocoque C* Autres : _____

Problème(s) de santé de notre enfant (cocher au moins une case) :

- Troubles respiratoires – Asthme Complications liées au traitement d'une pathologie de longue durée (Onc-hématologie) Réaction allergique (précisez laquelle) : _____
 Régulation de la glycémie avec traitement par multi injection Drépanocytose Tout autre type de pathologie (précisez) : _____
 Régulation de la glycémie avec traitement par pompe Verrues / molluscum _____
 Crises convulsives Aucun problème de santé à signaler _____

① Pour faciliter l'accueil des élèves ayant une maladie chronique comme l'asthme, le diabète, une allergie alimentaire ou autre, nous sommes informés que nous pouvons demander la mise en place ou le renouvellement d'un projet d'accueil individualisé (PAI). Les démarches nous sont expliquées à l'adresse suivante: <http://ecolepubliqueigon.fr/renseignements-pratiques/inscription/p-a-i/>

Nous avons pris note qu'en cas d'urgence pour un élève accidenté ou malade :

- Le personnel est dans l'obligation d'appeler le centre 15. Le médecin régulateur du 15 est chargé d'évaluer la gravité de la situation et de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles (médecins généralistes ou pompiers ou ambulances privées ou SMUR). Il convient de leur faire confiance.
- La famille est immédiatement avertie par l'école.
- Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital, qu'accompagné de sa famille.

PERSONNES A CONTACTER en dehors des parents durant le temps de classe

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

À contacter en cas d'urgence **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

Nom & prénom : Lien avec l'élève* :
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

À contacter en cas d'urgence **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

Nom & prénom : Lien avec l'élève* :
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

À contacter en cas d'urgence **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

Nom & prénom : Lien avec l'élève* :
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

À contacter en cas d'urgence **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

Nom & prénom : Lien avec l'élève* :
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

À contacter en cas d'urgence **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

Nom & prénom : Lien avec l'élève* :
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Autres personnes à indiquer sur papier libre.

CHARTRE INTERNET & AUTORISATION PARENTALE SITE INTERNET

- Nous maintenons les autorisations données pour la publication sur le site internet www.ecolepubliqueigon.fr.
- Nous souhaitons consulter le document signé l'année dernière et modifier les autorisations si nécessaire.
- Notre enfant fait sa première rentrée dans l'école, nous signons la Charte internet et Autorisation parentale jointe.

Services périscolaire : Nous avons inscrit notre enfant aux services périscolaires suivants :

- garderie du matin tous les jours régulièrement occasionnellement jamais
- cantine tous les jours régulièrement occasionnellement jamais
- garderie du soir tous les jours régulièrement occasionnellement jamais
- nous ne souhaitons pas remplir de dossier concernant les services périscolaires municipaux.

A LA SORTIE DES CLASSES :

Nous avons bien pris note qu'aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les enseignants à veiller à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves à la sortie des classes. En effet, au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.

Mon enfant est un élève du CP au CM2

Comme cela a été décidé en Conseil d'École, l'équipe enseignante demande un écrit de notre part pour autoriser notre enfant à rentrer seul après la classe (modèle à télécharger sur le site internet de l'école). S'il n'a pas cette autorisation et s'il n'est pas récupéré à la sortie des classes, il sera redirigé d'office vers les services périscolaires municipaux payants.
 Nous avons pris note que, si le dossier d'inscription aux services périscolaires n'est pas fait, après essai de contact par l'équipe enseignante des personnes ressources notées dans la fiche d'urgence, il nous attendra seul à l'extérieur de l'école selon les textes de l'Education Nationale en vigueur.

Mon enfant est un élève de maternelle

Nous avons bien pris note que notre enfant ne pourra partir de l'école qu'accompagné(e) d'un adulte (ses parents ou une personne dont le nom et les coordonnées figurent dans la liste des personnes autorisées à venir chercher l'élève, munies d'une pièce d'identité s'ils sont inconnus du personnel). Si, pour une raison particulière, une personne non inscrite dans la liste doit venir chercher l'enfant, elle devra présenter une autorisation écrite du responsable légal ainsi qu'une pièce d'identité.
 Si notre enfant n'est pas récupéré à la sortie des classes, il sera redirigé d'office vers les services périscolaires municipaux payants.
 Nous avons pris note que, si le dossier d'inscription aux services périscolaires n'est pas fait, après essai de contact par l'équipe enseignante des personnes ressources notées dans la fiche d'urgence, la mairie sera informée en premier lieu, puis la gendarmerie.

SIGNATURES

Nous attestons sur l'honneur **l'exactitude des informations** portées sur cette fiche et nous engageons à **signaler tout changement** modifiant les indications mentionnées sur cette fiche (coordonnées, situation familiale, problème de santé, etc),
 Nous déclarons avoir pris **connaissance du règlement intérieur** de l'école et l'acceptons.
 Nous reconnaissons savoir que **les informations collectées par le biais de cette fiche sont destinées à la gestion administrative** de l'école.

<p>date et signature du responsable légal 1</p>	<p>date et signature du responsable légal 2</p>
--	--